

SECTION DE LA MOSELLE

Compte - rendu du CTL (comité technique local) du 09/12/2013

« le mieux est l'ennemi du bien ! »

A l'ouverture de ce Comité technique local, FO est intervenu sur les sujets d'actualité.

FISCALITE

Le Premier Ministre vient d'annoncer « que le temps est venu d'une remise à plat, en toute transparence de notre système fiscal ».

Cette annonce répond à une demande récurrente de notre organisation syndicale pour une plus grande justice fiscale pourvu qu'il ne s'agisse pas d'un effet d'annonces et qu'au final les éléphants n'accouchent pas d'une souris.

FO Finances réaffirme, dès aujourd'hui, sa totale opposition à une fusion de l'impôt sur le revenu et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG), qui inéluctablement entraînerait la retenue à la source.

Cette opposition se fonde sur quelques principes :

- La CSG, à laquelle FO a toujours été opposée, finance la protection sociale, alors que l'impôt alimente le budget de l'État,
- La CSG est un prélèvement proportionnel aux revenus alors que l'IR est un impôt progressif,
- La retenue à la source aggraverait l'injustice fiscale en faisant porter la pression fiscale essentiellement sur les salariés et les retraités,
- La retenue à la source confie la collecte de la contribution fiscale des salariés au patronat. C'est un désengagement de l'État au travers de l'abandon du recouvrement de l'impôt, une de ses missions régaliennes,
- La retenue à la source permettrait à l'employeur de connaître la situation familiale et patrimoniale de ses salariés, et ainsi fournirait des moyens de pression supplémentaires sur ces derniers.

DEMARCHE STRATEGIQUE

A l'appel de FO, SFP, CGT et CFDT se sont tenus à Paris les Etats Généraux des Finances Publiques le 4 décembre 2013.

400 militants locaux sont venus témoigner du vécu des agents sur le terrain et de la situation désastreuse de nos services. Ils ont réaffirmé la dégradation de leurs conditions de travail ainsi que le malaise dans les services réforme après réforme, restructuration après restructuration.

La démarche stratégique va encore amplifier cette dégradation.

FO-DGFIP a dès le départ dénoncé la démarche stratégique, déclinaison de la MAP (Modernisation de l'Action Publique).

FO-DGFIP exige l'arrêt immédiat de la Démarche Stratégique, destruction programmée de la DGFIP.

1/Accueil rue des Clercs SIP grand site de Metz :

Après les actions menées par les agents des 3 SIP rue des Clercs lors du CTL du 01/10/2013 et du CHSCT du 15/10/2013 (envahissement, dépôt de motions) et leur appel au secours, relayées par les représentants des personnels, la Direction a présenté ce jour le nouveau concept global de l'accueil.

La Direction a organisé 2 groupes de travail avec des agents des 3 SIP.

FO-DGFIP a rappelé :

- Les difficultés et les contraintes horaires de l'accueil qui entraîne l'absence de volontaires pour ce service.
- Le non-respect des termes du protocole initial qui prévoyait un bilan après 6 mois de mise en œuvre.
- Les suppressions d'emplois qui année après année font que l'on arrive plus à gérer les services.
- La demande d'écoute des agents accueil notamment sur l'allongement de la fermeture méridienne.

Sur ce point le rappel du compte-rendu du CHSCT du 15/10/2013 :

« Afin de soulager les agents de l'accueil, **FO a demandé un allongement de la fermeture méridienne (actuellement 12H/13H) à 12H/13H30.**

Après discussion, la Direction a accepté la fermeture de **12H à 13H15 à compter du 16/10/2013**».

Les réponses de la direction :

- ✓ L'équilibre des effectifs pour l'accueil est difficile à maintenir en raison des suppressions d'emplois, des départs en retraite.
- ✓ La campagne d'avis s'est durcie, de plus en plus de monde, une réception tant physique que téléphonique de plus en plus difficile en raison du contexte social.
- ✓ Des renforts de 1^{er} niveau (absences certaines) et de 2^{ème} niveau (absences imprévues) seront assurés par les agents des équipes gestion des 3 SIP (travail mutualisé)
- ✓ L'accueil reste rattaché au SIP Metz-Nord (SIP le plus important) selon les règles nationales.
- ✓ L'allongement de la fermeture méridienne (12h à 13h30 au lieu de 12h à 13h15) suppose une ouverture de l'accueil avancée à 8h30 au lieu de 8h 45 afin de maintenir une ouverture hebdomadaire de 30H.

Sur ce dernier point, FO a vivement réagi en s'opposant à cette éventuelle modification :

"le mieux est l'ennemi du bien".

De même dans un souci de lisibilité, FO a demandé l'harmonisation des horaires d'ouverture au public à 30H au lieu de 31H15 comme pratiqué actuellement par les SIE et le SIP Metz-Est.

Les modifications horaires seront soumises à un CTL en janvier 2014

La demande d'une prime accueil est à l'étude à la DG.

2/PLAN DE TITULARISATION EN FAVEUR DES CONTRACTUELS DE L'ETAT

Le plan de titularisation instauré par la loi du 12 mars 2012 répond partiellement à une revendication de FO de transformer chaque emploi de contractuel de l'Etat en emploi titulaire de la Fonction Publique.

A la DRFIP 57, seuls 7 agents sur 43 exerçant des fonctions de gardiennage, d'entretien et de restauration, sont éligibles, s'ils le souhaitent, à leur titularisation. Ce recrutement, fondé sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, s'apprécie au regard de conditions, outre celles imposées à tout fonctionnaire, à celles d'éligibilité en matière d'occupation d'un emploi permanent, et s'appuie également sur un entretien professionnel d'une quinzaine de minutes. Les titularisations s'effectueront pour ces agents sans obligation de mobilité professionnelle.

3/PONTS NATURELS

Les 3 dates suivantes ont été retenues par la DRFIP 57 : (alignement sur la Préfecture)

- Vendredi 2 mai 2014
- Vendredi 30 mai 2014
- Lundi 10 novembre 2014.

4/QUESTIONS DIVERSES

▪ Indemnité de résidence des communes minières :

Le versement de cette indemnité a été interrompu à compter du 01/07/2013 pour les agents concernés de la DRFIP 57, suite à une lettre du ministre, M Cazeneuve. Grâce à une intervention de FO auprès du ministère de Fonction Publique, Mme Lebranchu a acté le versement d'une indemnité compensatrice pour les ex-agents bénéficiaires de l'indemnité de résidence des communes minières, laissant le soin à chaque ministère et direction générale concernés de la mettre en place. Lors du déplacement de M Moscovici, dans le département le 21 octobre 2013, le Directeur de cabinet a répondu à FO que la mise en place de cette indemnité compensatrice interviendrait avant le 31/12/2013.

A ce jour, la DRFIP 57 n'a reçu aucune consigne.

▪ Renfort au SIE METZ-EST :

Le projet de regroupement des quitus rue des Clercs étant à nouveau reporté, FO a redemandé un renfort EDRA au SIE de Metz-Est qui gère les timbres pour l'ensemble des 4 SIE de Metz depuis avril 2013.

L'étude sur la centralisation des quitus sur un voire deux SIE de la rue des clercs est toujours en cours. Un serpent de mer, ce transfert !!!

▪ Trésorerie de Delme :

L'arrêté ministériel de **suppression au 01/01/2014** est sorti le 4/12/2013. Elle est belle la bien-nommée" fusion des trésoreries" !!!

▪ Paierie Régionale :

Le transfert des fonds européens, précédemment gérés par la préfecture à la paierie régionale se fait à effectif constant. Une étude charges-emplois sera menée en janvier 2014.

▪ PESV2 : la dématérialisation du SPL (Secteur Public Local)

FO a rappelé que la dématérialisation est au cœur du sujet et constitue le quotidien des agents sans que, à minima, les conditions matérielles suivent : déploiement d'écrans 22", ou 2 écrans 17" et 19".

Les agents demandent seulement à pouvoir travailler, DUERP (Document unique d'évaluation des Risques Professionnels) ou pas DUERP !

▪ Téléprocédures dans les SIE :

La note du 7 octobre 2013, relative à l'obligation généralisée à tous les contribuables de télédéclarer et télépayer a conduit la direction à équiper chaque SIE d'un poste informatique (sans imprimante !).

Une opération menée tambour battant, toutes affaires cessantes !!!

Mission nouvelle, poste informatique dédié sans agent dédié, formation en ligne destinée à donner les bases nécessaires à l'accompagnement des redevables dans leurs nouvelles obligations dématérialisées. **Pour FO, stop c'est trop pour les SIE !**